

COMPTE - RENDU

Séance du 14 Avril 2021

Procès-Verbal N° 3/2021

Législature 2020 - 2026

&°€

ORDRE DU JOUR

- 1. Election d'un secrétaire de séance
- 2. Vote du Budget Primitif 2021
 - 2.1. Budget Principal
 - 2.2. Budget Annexe Photovoltaïque
- 3. Marché d'Études et d'assistance pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
 - 3.1. Conclusion d'un marché public
 - 3.2. Demandes de subventions
- 4. Compte-rendu de réunions
 - 4.1. Mise à jour du fichier électoral
 - 4.2. Menuiseries extérieures de l'Ecole Rencontre avec l'expert
 - 4.3. SIECT
 - 4.3.1. Remise en état voirie « Chemin de Labastide » VC n° 14
 - 4.3.2. Suivi du recours contre le retrait de l'agglo du muretain du périmètre du SIECT
 - 4.4. Lancement appel d'offre pour prestataire restauration scolaire
 - 4.5. Jury d'assises 2021
 - 4.6. Réunion de la commission communication
- 5. Questions Diverses

Séance du 14 Avril 2021

En période d'état d'urgence sanitaire - Épidémie COVID-19 (Réf : Décrets du 23/03/2020 et du 11/05/2020)

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur DUTREY Alain, Maire.

<u>Présents</u>: DANGLA Claude, DUTREY Alain, FELIU Sébastien, LAPIZE Patrick, LEMARCHAND Valérie, MORIN Maurice, SAURRAT Catherine, SIADOUS Stéphanie.

<u>Absents</u>: AMARAL Angélique, CACAULT Pénélope, CHAUVIN Olivier, MAUROY Frédéric, RODRIGUEZ Graziella, TOUSTOU Thierry.

<u>Procurations</u>: MAUROY Frédéric à MORIN Maurice, CHAUVIN Olivier à FELIU Sébastien, TOUSTOU Thierry à DUTREY Alain.

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire, déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance. M. LAPIZE Patrick est élu à l'unanimité.

M. le Maire propose le huis clos pour statuer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et invite les conseillers municipaux à se prononcer par un vote à main levée. Les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION(S)	RESULTAT
11 (dont 3 procurations)	0	0	Huis clos approuvé à l'unanimité

-----DEBUT DU HUIS CLOS ------

La séance continuant,

2. Vote du Budget Primitif 2021

2.1 Budget Principal - n° 2021 DEL0023

Le Conseil Municipal,

VU le projet de Budget Primitif 2021,

VU la présentation qui en a été faite par M. MORIN Maurice, Adjoint au Maire en charge des finances et par Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que les propositions respectent l'équilibre budgétaire et intègrent la reprise des résultats de l'exercice 2020,

Après avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

- APPROUVE le Budget Primitif 2021 arrêté comme suit :

a) Section de Fonctionnement

Dépenses : 613 007 €Recettes : 613 007 €

b) Section d'Investissement

Dépenses : 208 763 €Recettes : 208 763 €

- VOTE le présent budget au niveau :
 - des chapitres pour la section de fonctionnement
 - des chapitres pour la section d'investissement (sans opérations d'équipement)

2.2 Budget Annexe Photovoltaïque - n° 2021 DEL0024

Le Conseil Municipal,

VU le projet de Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Photovoltaïque,

VU la présentation qui en a été faite par M. MORIN Maurice, Adjoint au Maire en charge des finances et par Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que les propositions respectent l'équilibre budgétaire et intègrent la reprise des résultats de l'exercice 2020,

Après avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

- APPROUVE le Budget Primitif 2021 Photovoltaïque arrêté comme suit :
 - a) Section d'Exploitation

Dépenses : 23 666 €Recettes : 23 666 €

b) Section d'Investissement

Dépenses : 13 229 €Recettes : 13 229 €

- VOTE le présent budget au niveau:
 - des chapitres pour la section d'exploitation
 - des chapitres pour la section d'investissement (sans opérations d'équipement)

3. Marché d'études et d'assistance pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

En préambule et à la demande de M. FELIU Sébastien, une synthèse du processus d'élaboration du marché d'études et d'assistance pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est faite par M. LAPIZE Patrick.

3.1 Conclusion d'un marché public - n° 2021DEL0025

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'afin de maitriser le développement de l'urbanisation sur le territoire communal, le Conseil Municipal a, décidé d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme, par délibération en date du 12/11/2020 n° 2020 DEL 0073.

Les études nécessaires à ce projet nécessitent de conclure un marché public de services, afin de confier ce dossier à un prestataire privé.

A cet effet, une consultation a été lancée par la parution d'un avis d'appel public à concurrence sur la plateforme http://www.ladepeche-marchespublics.fr le 03/12/2020, avec une date limite de remise des offres fixées au 15/01/2021.

07 bureaux d'études ont répondu dans les délais fixés. Après analyse de l'ensemble des offres, la proposition du groupement mené par la société **ATELIER** - **ATU** pour un montant de **26 200 € HT**, **pour la tranche ferme** et de **4 925 € HT pour la tranche optionnelle**, a été considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, décide :

- 1. D'autoriser le Maire à conclure le marché public de services pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec le groupement mené par la société **ATELIER ATU** ;
- 2. Que ce marché sera réalisé pour le montant estimatif de 26 200 € HT pour la tranche ferme et de 4 925 € HT pour la tranche optionnelle, figurant à l'acte d'engagement ;
- 3. Que la durée prévisionnelle de ce marché sera de **17 mois pour la tranche ferme**, hors délais administratifs et de validation pris par la commune.

3.2 Demandes de Subventions - n° 2021DEL0025

VU la délibération n° 2020 DEL 0073 en date du 12/11/2020 prescrivant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU),

VU la parution de l'avis d'appel public à concurrence du 03/12/2020 au 15/01/2021 sur la plateforme de La Dépêche,

VU la délibération n° 2021 DEL 0025 en date du 14/04/2021 de conclusion d'un marché public en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme avec la Sté ATELIER - ATU,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'État et de la Communauté de Communes
 Cœur de Garonne l'attribution d'une subvention permettant d'atténuer le coût de cette opération d'un montant de 26 200 € HT pour la tranche ferme et 4 925 € pour la tranche optionnelle.
- **CONFERE** tout pouvoir de signature à Monsieur le Maire dans le cadre de ce dossier.

4. Compte-rendu de réunions

4.1 Mise à jour du fichier électoral

Valérie LEMARCHAL indique avoir effectué avec la participation de Mireille, Secrétaire Intercommunale, la mise à jour du fichier électoral intégrant la désignation des nouvelles voies communales, la numérotation et le changement de bureau de vote et cela dans un délai très court en raison des scrutins des 20 et 27 juin prochain. M. le Maire souligne la charge de travail que cela a représenté et les remercie d'avoir mené à bien cette tâche administrative.

4.2 Menuiseries extérieures de l'Ecole - Rencontre avec l'expert

Le recours engagé par M. le Maire auprès de l'assurance souscrite par l'entreprise adjudicatrice du lot menuiserie de l'école a été pris en compte. L'expert a reconnu la responsabilité de l'entreprise et le cout des réparations imputables à sa décennale. Une intervention est prévue durant les prochaines vacances scolaires pour le règlage des huisseries extérieures de l'école.

4.3 SIECT

4.3.1 Remise en état voirie « Chemin de Labastide » VC n°14

M. le Maire indique qu'à sa demande, le SIECT a procédé à la remise en état du chemin transversal entre le chemin de Barrau endommagé lors des travaux de renforcement du réseau d'eau.

4.3.2 Suivi du recours contre le retrait de l'agglo du muretain du périmètre du SIECT

A la demande de M. le Maire, Madame SIADOUS fait un résumé des derniers évènements suite à la demande du retrait de «l'agglo du muretain » du périmètre actuel du SIECT. Un recours administratif vient d'être lancé par le SIECT, le départ des communes concernées entraînerait indubitablement une augmentation du prix de l'eau au m3.

4.4 Lancement de l'appel d'offre pour prestataire restauration scolaire

Stéphanie SIADOUS indique que l'appel d'offre pour la fourniture de repas à la cantine scolaire a été mis en ligne ce lundi sur la plateforme des marchés publics de La Dépêche. Les prestataires ont jusqu'au 7 mai à 18h pour candidater.

4.5 Jury d'assises 2021

M. le Maire dit avoir assisté à mairie de Poucharramet à la réunion annuelle qui s'est tenue. Gratens fait partie des communes n'ayant pas été tirée au sort cette année pour la nomination des jurés d'assises 2021.

4.6 Réunion de la Commission Communication

La commission communication se réunira ce 15 avril pour la rédaction du bulletin municipal. Plusieurs réunions y seront consacrées.

5. Questions Diverses

5.1 Communication auprès des délégués des parents d'élèves

Monsieur Sébastien FELIU engage une discussion sur la nécessité de prioriser les échanges élus délégués de parents d'élèves avant toute communication aux parents. Cette concertation se fait déjà précise Stéphanie SIADOUS. Pour le cas évoqué d'annulation de repas cantine scolaire pour la reprise du 26 avril à la rentrée de puis démenti, M. le Maire tient à indiquer que le prestataire de service a pris en compte le contexte du confinement et n'a pas appliqué les délais habituels d'annulation et de commandes de repas tels que stipulés sur le contrat. Madame Stéphanie SIADOUS a communiqué et échangé sur ce point avec une déléguée des parents d'élèves.

5.2 Remerciements de M. le Maire

M. le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur assiduité aux réunions où les échanges y sont très constructifs.

	FIN DU HUIS CLOS		
Fin de séance à 20H30.			
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.			
Signature des conseillers municipaux			

NOM – PRÉNOM	SIGNATURE
Angélique AMARAL	Absente
Pénélope CACAULT	
Olivier CHAUVIN	Procuration à FELIU Sébastien
Claude DANGLA	
Alain DUTREY	
Éric ESTRADE	
Sébastien FELIU	
Patrick LAPIZE	
Valérie LEMARCHAND	
Frédéric MAUROY	Procuration à MORIN Maurice
Maurice MORIN	
Graziella RODRIGUEZ	Absente
Catherine SAURRAT	
Stéphanie SIADOUS	
Thierry TOUSTOU	Procuration à DUTREY Alain